



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	40	8	1

## du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 10 avril 2015

**OBJET : 12-1 - DOMAINE PUBLIC - SINISTRES ET DEGATS RECOUVREMENT AU TITRE AUPRES DES TIERS RESPONSABLES OU DE LEURS ASSUREURS /**

Le vendredi 10 avril 2015 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 03/04/15, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Khéra BADAoui, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, Mme Agnès GAILLOT, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, M. Louis LO FARO, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

#### Procurations

Mme Nathalie DEPETRIS à Mme Marina LONVIS  
Mme Anne-Marie DUMONT à Mme Anne-Marie BOUSQUET  
Mme Martine SAVALLI à Mme Françoise THOMEL  
Mme Cléa PUGNAIRE à M. Patrick DULBECCO  
M. Jacques BARTOLETTI à M. Eric PAUGET  
M. Mickael URBANI à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP  
M. Tanguy CORNEC à M. Marc GERIOS  
Mme Anne CHEVALIER à M. Lionel TIVOLI

**Absents :** Mme Rachel DESBORDES

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N° Enregistrement :

1194/15

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 17 AVR. 2015

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 21 AVR. 2015

Pour le Maire,



A. CLAVERIE  
Directeur

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.  
Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

12-1 - DOMAINE PUBLIC - SINISTRES ET DEGATS RECOUVREMENT AU TITRE AUPRES DES TIERS RESPONSABLES OU DE LEURS ASSUREURS

Commission(s) : FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

La Commune s'est trouvée engagée dans différents sinistres et dégâts au domaine public pour lesquels elle récupère auprès des tiers responsables ou de leurs assureurs la somme de 32 624.46 € (trente deux mille six cent vingt quatre euros et quarante six cents).

S'il appartient à Monsieur le Maire d'accepter, sur le fondement de l'article L. 2122-22 6° du Code général des Collectivités territoriales, les indemnités de sinistre afférentes aux contrats d'assurance qu'il passe, le Conseil municipal reste compétent pour accepter les indemnités perçues en vertu des recours exercés directement par la Commune auprès des tiers responsables ou de leurs assureurs.

N° Dossier	Date du sinistre	Objet du Sinistre	Montant en Euros
2013/197	10/11/2013	Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN CHAUSSEES) C/CASSAS Rémi	351.76 €
2013/214	12/12/2013	Dégâts au domaine public VA (ECLAIRAGE PUBLIC) C/STE TTES COMUNITARIOS	9 023.75 €
2014/77	06/04/2014	Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN CHAUSSEES) C/LARDOEYT Barbara	352.94 €
2014/83	25/04/2014	Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN CHAUSSEES) C/ORSINI Billy	732.60 €
2014/84	01/05/2014	Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN CHAUSSEES) C/LENY Charlotte	1 004.40 €
2014/89	07/05/2014	Dégâts au domaine public VA (ECOLE MATERNELLE DU PONTEIL) C/STE FOSELEV	2 751.60 €
2014/117	13/06/2014	Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN CHAUSSEES) C/ROUILLON Didier	820.18 €
2014/123	20/06/2014	Dégâts au domaine public VA (GESTION RESEAU ROUTIER) C/TOURDRE Douglas	69.60 €
2014/137	25/06/2014	Dégâts au domaine public VA (ECLAIRAGE PUBLIC) C/STE GARINO	617.40 €
2014/129	29/06/2014	Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN CHAUSSEES) C/DUPONT Claude	460.00 €
2014/146	21/07/2014	Dégâts au domaine public VA (MAITRISE DE L'ENERGIE) C/STE PARK IN	2 958.78 €
2014/147	24/07/2014	Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN CHAUSSEES) C/GENS Jean- François	799.20 €
2014/149	26/07/2014	Dégâts au domaine public VA (GESTION RESEAU ROUTIER) C/RAPETTI Martine	228.60 €

12-1 - DOMAINE PUBLIC - SINISTRES ET DEGATS RECOUVREMENT AU TITRE AUPRES DES TIERS RESPONSABLES  
OU DE LEURS ASSUREURS

Commission(s) : FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

2014/176	29/08/2014	Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN CHAUSSEES) C/TUBBIOLO Christopher	106.36 €
2014/182	31/08/2014	Dégâts au domaine public VA (GESTION RESEAU ROUTIER) C/LANDI Jeannine	2 008.92 €
2014/174	02/09/2014	Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN CHAUSSEES) C/STE FRAIKIN	106.36 €
2014/183	08/09/2014	Dégâts au domaine public VA (GESTION RESEAU ROUTIER) C/MORO Cédric	618.60 €
2014/186	09/09/2014	Dégâts au domaine public VA (STADE NAUTIQUE) C/ETS MAURO	589.20 €
2014/190	09/09/2014	Dégâts au domaine public VA C/KOSKAS Léo	716.82 €
2014/194	15/09/2014	Dégâts au domaine public VA C/SCOPSI Caroline	3 894.02 €
2014/198	23/09/2014	Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN CHAUSSEES) C/STE FOSELEV	775.22 €
2014/212	30/09/2014	Dégâts au domaine public VA (GESTION RESEAU ROUTIER) C/AFFIER Vanessa	3 342.42 €
2014/256	23/11/2014	Dégâts au domaine public VA (GESTION RESEAU ROUTIER) C/HERAULT Sylvie	295.73 €

OUI CET EXPOSE  
APRES EN AVOIR DELIBERE  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
A l'unanimité

- **APPROUVE** le recouvrement de la somme de 32 624.46 en règlement des différents sinistres et dégâts au domaine public pour lesquels la Ville d'Antibes s'est trouvée engagée.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Député des Alpes-Maritimes,

  
Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

DCM N.12-1 - DOMAINE PUBLIC - SINISTRES ET DEGATS RECOUVREMENT AU TITRE AUPRES DES TIERS RESPONSABLES OU DE LEURS ASSUREURS -

**Date de transmission de l'acte :** 20/04/2015

**Date de réception de l'accusé de réception :** 21/04/2015

**Numéro de l'acte :** DCM1197-15 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20150410-DCM1197-15-DE

**Date de décision :** 10/04/2015

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes